

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: [1]: Aviation

Artikel: Une baleine blanche sur l'aérodrome de Payerne
Autor: Vouilloz, Vincent
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La protection des bases aériennes est l'objet de formations de sûreté d'aérodromes, incorporées au sein des Forces aériennes. Toutes les photos © A+V.

Forces aériennes

Une baleine blanche sur l'aérodrome de Payerne

Maj Vincent Vouilloz

Adjudant de la BA 11 et rédacteur de la *Guêpe*, le journal de la base aérienne de Payerne

BELUGA, nom du cétacé blanc vivant principalement dans l'Océan Arctique, est également le nom de l'exercice auquel tous les militaires de la Base aérienne de Payerne se sont préparés dès le début du cours de répétition (du 27 avril au 15 mai 2009) et qu'ils ont pu vivre plus de 3 jours d'affilée, 24 heures sur 24, la dernière semaine de cours.¹

L'arraisonnement d'appareils fait partie des tâches des formations de sûreté d'aérodrome.



L'exercice avait pour but de mettre à l'épreuve les militaires de la BA 11 et de tester leur état de préparation. Tout ou presque a pu être évalué, de la sécurité des installations au comportement correct lors d'actions d'infiltration, des mesures à prendre en cas de perturbation du système informatique et des liaisons à la gestion des réparations sur les avions (F/A-18 *Hornet* et F-5 *Tiger*) et les véhicules roulants, de même que la logistique à mettre en place et à conduire lors de perturbations fictives ou effectives (préparation et distribution de nourriture, transport d'hommes et de matériel, sécurité d'approvisionnement en carburant ou en munition) et enfin du travail d'état-major relatif à toutes les opérations ordonnées.

Tout au long de l'exercice BELUGA – mais il en est également de même lors de l'ensemble du cours de répétition –, une règle domine, c'est la sécurité. Ce leitmotiv est à souligner. Aucune action n'est entreprise si la sécurité n'est pas garantie. Il est même arrivé que le programme initialement prévu ait dû être reconsidéré. Les armes étaient d'ailleurs neutralisées. Veiller à ce que les prescriptions de sécurité soient garanties est la tâche de chaque militaire de la base aérienne, pas uniquement celle des commandants et des états-majors.

L'idée de base de l'exercice BELUGA était d'intégrer la BA 11 dans une situation politique générale en lui donnant une mission propre, à savoir celle d'assurer le bon déroulement d'une conférence de paix internationale en territoire suisse. Cette conférence réunissait des représentants de deux Etats en conflit, en raison notamment de la présence sur le sol national d'un des Etats d'une forte minorité ethnique revendicatrice d'un avenir indépendant, mais une minorité bafouée dans ses droits et réprimée dans ses actes, l'autre Etat étant prêt à « accueillir » sur son territoire la population opprimée.

1. Cet article est paru dans *Aéro Payerne info*, journal des Forces aériennes de la Base de Payerne.

Ce scénario, envisageable sans grande surprise sur territoire suisse, de par les bons offices que notre pays peut offrir, avait prévu que la conférence se tienne à Gstaad, sous l'auspice des Nations Unies et de l'OTAN. A l'approche de la conférence de paix, bien entendu, les revendications se sont faites plus pressantes ; des actions de sabotage, des tentatives d'assassinats, des manifestations parfois violentes, des attentats divers ont eu lieu sur territoire suisse et dans les régions impliquées. Nous avons vécu une situation de crise très crédible.

Sur l'aérodrome de Payerne, les actions perturbatrices étaient nombreuses : tentatives de dépôt d'explosifs, pose de matériel encombrant sur les aires de circulation de l'aérodrome, tentatives d'infiltrations, interruption des communications, kidnappings de personnes clés, transfert de postes de conduite, arraisonnement d'avions civils, travaux de renforcement de terrain, survol de l'espace aérien, etc.

La troupe a certes été quelques fois prise au dépourvu. Des améliorations du dispositif de sûreté et de la technique de conduite sont encore possibles. Mais dans l'ensemble, la BA 11 a pu démontrer que grâce à une bonne préparation, grâce à un état d'esprit positif, grâce à une solidarité entre tous, elle pouvait faire face à des actes de sabotages en poursuivant sa mission. Les « marqueurs », à savoir ceux qui souhaitaient démonter le système de sécurité de la base aérienne, n'ont pu faire les dégâts qu'ils avaient envisagés ; ils n'ont, d'ailleurs, pas pu pénétrer à l'intérieur des zones de première importance. La direction d'exercice et les arbitres ont pu le souligner lors de la critique finale.

V.V.

Les aérodromes militaires et leur environnement sont des zones sensibles.



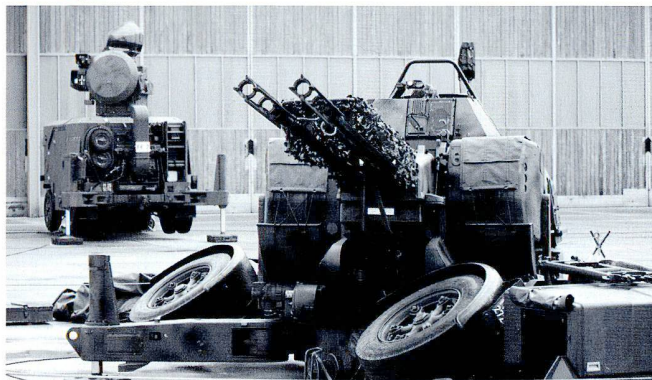
Les soldats de sûreté doivent être en mesure de surveiller l'environnement des bases par tous les temps, de jour comme de nuit. Elles sont équipées pour cela de véhicules d'exploration *Eagle*.



Ces formations sont également susceptibles d'intervenir à l'extérieur de la base, pour intercepter des menaces sans perturber les opérations de vol.



La défense sol-air ponctuelle d'infrastructures sensibles est la tâche de la DCA moyenne 35 mm.



Les groupes engins guidés légers DCA permettent de surveiller les larges couloirs d'approche des bases aériennes.

